



CGT Sevelnord

mercredi 22 novembre 2017

Contacts : Équipe Bleue 03-27-22-51-06 ou 37-51-06,
Équipe Verte 03-27-22-50-29 ou 37-50-29,
Local CGT 03-27-22-67-04 ou 37-67-04,

Over-time et allongement d'horaire, aucune différence !!!

Le mardi 21 novembre 2017, à eu lieu un CE extra concernant la reconstitution des encours MGH (comme d'Hab...).

La direction a donc annoncée les allongements d'horaires suivants pour le ferrage et la peinture :

- Mercredi 22, 5H30-13H21 / 13H21-21H39 / 21H39-5H30
- Jeudi 23, 5H30-13H21 / 13H21-21H39 / 21H39-5H30
- Vendredi 24, 5H30-13H21 / 13H21-21H39 / 21H39-5H30

Menteurs un jour, menteurs toujours...

Certains syndicats signataires des accords de compétitivité n'ont pas hésité à dire dans les ateliers et même à écrire dans leurs tracts qu'ils avaient « obtenu » la garantie de ne plus faire d'allongement d'horaire le vendredi « pourtant le vendredi 3 novembre, il y a eu, et ce vendredi 24 novembre, il y aura des allongements d'horaire ».

Ils avaient aussi dit :

- que le dimanche 16 juillet ne serait pas travaillé, *pourtant les salariés du ferrage et de la peinture de l'équipe de nuit sont venus,*
- que le retour des congés d'été serait le 22 août pour tous, *pourtant les salariés du ferrage et de la peinture ont repris le 21 août après midi en affiché,*
- que l'annonce des annulations d'allongements d'horaire au ferrage serait faite au plus tard 2 H avant la fin de poste, *pourtant l'annulation a été annoncé très récemment vers 12H58,*

Petit souvenir d'un tract FO du mercredi 12 juillet 2017 !!!

Pour FO Sevelnord : si nous devons vous menacer tous les mois nous le ferons !

A ce jour, suite à nos revendications : La direction s'est engagée :

- 1) Nous ne travaillerons pas le 14 juillet, le 15 et 16 de nuit
- 2) Plus de Samedi ou dimanche de dernières minutes
- 3) Des embauches en CDI seront annoncées ce mois ci
- 4) Annonce des annulations d'allongement au ferrage
 - le matin au plus tard 11h00
 - l'après-midi au plus tard 19h00
- 5) Plus d'allongements d'horaire le vendredi et le lundi pour la Nuit.

Sans oublier la garantie de 4 % d'augmentation générale, qu'ils avaient promis pour justifier leur signature de l'accord de compétitivité de 2012... ????????



La direction ferait tout pour éviter une mobilisation !!

Suite à la menace d'un débrayage dû au ras-le-bol des salariés subissant la flexibilité à outrance, la direction aurait annoncé (verbalement pour apaiser les tensions) dans certains secteurs du ferrage une fin de poste à 21H12 ce vendredi 24 au lieu de 21H39 (à confirmer !!!!!!!)

Comprenons bien que tous les accords de compétitivité, de convergence, du temps de travail etc... sont toujours à l'avantage de la direction de PSA et non à celui des salariés, loin de là !!!!

STOP

Ce n'est pas aux salariés de subir la mauvaise stratégie de réduction des coûts qui privilégie la rentabilité.

Avec les milliards d'€ de bénéfice réalisés ces dernières années, la direction doit :

- donner les moyens pour l'entretien de l'outil de production,
- créer des postes de travail dans tous les secteurs, en embauchant les précaires,
 - stopper les externalisations de service,
 - arrêter d'étouffer les sous-traitants.

Pour la CGT un mouvement collectif s'impose.

Aujourd'hui que ce soit au ferrage, montage, peinture ou logistique, ils n'hésitent pas à détruire la vie de famille des salariés en leur imposant une flexibilité à outrance.

Seul le rapport de force fera que nous pourrons imposer nos propres revendications :

- L'arrêt de la flexibilité à outrance avec le retour des heures supplémentaires (exceptionnelles) au volontariat payées et majorées à 45%
 - L'arrêt des accords de compétitivité
- Une prime de 1000 € pour tous les efforts déjà réalisés pour tous les salariés (CDI, CDD et intérimaires),
 - L'arrêt des licenciements et des sanctions disciplinaires abusives
 - L'arrêt des suppressions de poste
 - La création de poste de travail avec l'embauche en CDI des précaires
 - Une embauche en CDI pour chaque départ
 - Une augmentation générale des salaires de 300 €
- Un rattrapage salarial global équivalant à l'ensemble de la perte subie sur les 4 dernières années.